

AGLEAU

Alerte Générale sur l'EAU



Qui sommes-nous ?

En 2008, des citoyens, scandalisés par la décision de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise (CACP) de confier pour dix-huit ans la gestion du bien public le plus précieux, l'eau potable, à la multinationale Véolia, se regroupent.

En janvier 2010, ils créent l'association AGLEAU (Alerte Générale sur L'EAU), dont l'objet est d'examiner l'état de la distribution, mais aussi de l'assainissement des eaux de l'agglomération de Cergy-Pontoise.

Elle se donne pour mission d'alerter, d'informer, de mobiliser afin de progresser vers un véritable service public de l'eau, qui soit de moins en moins délégué et de plus en plus placé sous la responsabilité, non commerciale, des élus et des usagers, étroitement associés.

L'eau à Cergy-Pontoise en 2011

La consommation baisse de 4 % et le prix du mètre cube augmente de 5,7 % !

Prix de l'eau potable à Cergy-Pontoise	Prix du m ³ pour 120 m ³ /an	Augmentation annuelle	Augmentation cumulée
2009	3,38 euros		
2010	3,53 euros	4,44 %	
2011	3,73 euros	5,67 %	10,36 %

Le tableau ci-dessus montre que le prix du mètre cube d'eau TTC à Cergy-Pontoise, pour une consommation de 120 m³/an, dépasse largement l'inflation et contribue, avec les hausses d'autres services indispensables, à lamener le pouvoir d'achat du plus grand nombre.

En 2011, la hausse de 5,67 % recouvre une majoration de 9 % de la part privatisée du service et de 2,3 % de sa part publique.

Pourquoi une telle augmentation du délégataire ?

Tout simplement, parce que, en 2009, dans le contrat, la CACP a autorisé CYO-VEOLIA à augmenter ses tarifs en cas de baisse de la consommation.

Difficile d'imaginer un cadeau moins écologique et plus injuste socialement !

Le prix du traitement augmente, lui, de 15,9 % en 2011 !

Le prix du traitement des eaux usées dans l'usine de Neuville-sur-Oise, exploitée en concession par Cergy-Pontoise-Assainissement (CPA-VEOLIA), a augmenté, quant à lui, de 15,9 % en 2011, continuant sa progression vertigineuse depuis trois ans maintenant (23 % en 2009 et 13 % en 2010).

Ces fortes majorations serviraient à financer par anticipation la rénovation-extension de l'usine d'épuration de Neuville-sur-Oise, mais, comme par le passé, les informations données par nos élus responsables restent vagues sur le coût définitif du programme et le montant des ressources supplémentaires provenant de ces hausses importantes.

Heureusement, la majoration de la part des redevances des organismes publics est restée plus modérée en 2011 : 2,3 %.

Nous déplorons toujours le manque d'informations précises sur ces majorations exorbitantes qui ont grevé les factures d'eau en 2011. Les usagers sont mis devant le fait accompli et priés de payer des sommes de plus en plus importantes sans vraiment connaître les raisons et les justifications comptables des surcoûts tarifaires.

Nous attendons plus de considération de la part de nos élus et de CYO. Avant de payer, nous voudrions savoir pourquoi les prix de l'eau et de l'assainissement augmentent autant à Cergy-Pontoise.

Nous reviendrons en détail, dans un prochain bulletin, sur la tarification injuste et discriminatoire mise en place par CYO-VEOLIA et la CACP.

En attendant :

**Informez-vous, soutenez-nous,
rejoignez AGLEAU**

Contact : agleau@gmail.com

Site : <http://agleau.fr>

Prochaine réunion :

**mardi 10 janvier 2012,
20 h 30**

Maison de quartier des Touleuses à Cergy